

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 42 (1934)
Heft: 2

Artikel: Notes d'archéologie préhistorique sur la région d'Orbe
Autor: Grasset, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-32645>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

terre, l'inquiétude plus grande encore de savoir comment on passera l'hiver, tout cela ne contribua pas peu à nous rendre tristes et mélancoliques.

Aussitôt après minuit, le tems commença de s'éclaircir ; à quatre heures il était tout clair, la lune qui était pleine donnait dans tout son éclat. Les cloches saluèrent l'année au matin, et, il faut l'avouer, jamais je n'ai rien entendu de si beau et de si harmonieux. Montreux fini, Villeneuve commença, il semblait qu'on n'en était qu'à deux pas, ensuite Noville. Tout le monde était aux fenêtres, et on en augura bien pour la nouvelle année. »

Le journal de l'hospitalier Dufour s'arrêtant au 21 juin 1817, nous n'avons pas le plaisir de connaître sa conclusion pour cette année-là. Ayant remis sa charge à son successeur en droit, comme il dit, ses notes hebdomadaires présentent un intérêt plutôt local, à part la petite place qu'il accorde aux échos des événements extérieurs.

P. HENCHOZ.

Notes d'archéologie préhistorique sur la région d'Orbe.

Quatre mille ans avant l'ère chrétienne, antérieurement même, peut-être, notre pays, comme les contrées qui l'environnent, était habité et parcouru par des peuplades déjà nombreuses et d'origines diverses dont on a relevé les traces jusque dans les hautes vallées des Alpes et sur les sommets du Jura. Leur époque, qui appartient à la phase géologique actuelle et qui dura plusieurs millénaires, est nommée période néolithique ou âge de la pierre polie, par opposition à la période paléolithique ou âge de la pierre taillée.

Cette appellation ne signifie nullement, toutefois, que *tous* les outils de pierre aient été façonnés par le polissage. L'ancienne technique, celle de la taille des silex, persiste, et les types d'instruments en silex des époques plus anciennes demeurent en usage à côté d'objets nouveaux.

L'humanité néolithique, complètement dégagée de la barbarie originelle, pratique une civilisation fort remarquable. A côté du chasseur qui perpétue les impulsions ancestrales, nous rencontrons l'agriculteur et le berger. « L'étable a sa place à côté des habitations et de nombreux animaux sont asservis à la domesticité. » Les familles, les tribus se groupent au fond des vallées qu'arrosent les longs cours d'eau, puis, de là, se disséminent en suivant les affluents ou le pied des chaînes de montagnes ; les villages, des bourgades se constituent, la vie sociale naît et s'organise, la hiérarchie, indiscutablement nécessaire à toute société humaine, s'établit et s'affermi. L'association des efforts préside à l'édification des puissantes fortifications qui protègent les demeures terriennes, à l'implantation des pilotages des palafittes, à la construction de monuments de pierre parfois fabuleux. « L'ère des travaux publics, dit Joseph Déchelette, est ouverte. »

Comment expliquer cette transformation profonde de la culture humaine ? Où en situer le foyer ? La solution du problème, malgré les recherches de savants préhistoriens, reste encore à trouver.

Le sentiment religieux est ancien comme l'humanité. Il est démontré, d'autre part, que des croyances semblables, et par conséquent de semblables coutumes rituelles, se retrouvent chez tous les peuples primitifs, qu'ils soient anciens ou modernes. Si les chasseurs de rennes des derniers temps paléolithiques, à l'instar des indigènes australiens et des Indiens de l'Amérique du Nord, exprimaient ce senti-

ment par la pratique tout à fait naïve du totémisme, les hommes des palafittes avaient franchi l'incommensurable distance spirituelle qui la sépare du sabéisme ou culte des astres. Nos lointains ancêtres néolithiques, race intelligente, adoraient le soleil, père du feu, principe générateur et fécondant ; ils croyaient à la durée éternelle de la matière et de l'esprit, à l'immortalité de l'âme humaine, à une survivance de l'être humain. « C'est pour cela, dit encore Déchelette, que la demeure des morts fut établie sur le modèle de celle des vivants, avec des matériaux solides, de manière à protéger la tombe contre toute profanation et toute destruction. »

De ces croyances fondamentales sont nés les pratiques religieuses et les rites funéraires. C'est de ces derniers que découle l'origine des impressionnants monuments mégalithiques, d'ordre funéraire, adoratif et commémoratif. De l'ordre essentiellement funéraire font partie les dolmens, les allées couvertes, parfois sous tumulus, les grottes mortuaires et les cist à caisson de pierre. Le deuxième ordre comprend les menhirs, les alignements, les cromlechs, les bétyles ou pierres levées de dimensions réduites, sorte de petits menhirs, et, enfin, les pierres à cupules.

Les dolmens sont rares en Suisse et ceux qu'on y rencontre sont de dimensions réduites ; notre canton en possède deux, l'un à Vugelles-la-Mothe, l'autre à Oron. Le menhir de Bonvillars, ceux de Grandson, Corcelles, Champagne, La Mothe, Cheseaux sur Yverdon, sept en tout, dressent vers le ciel leurs silhouettes évocatrices.

L'unique cromlech de La Praz dessine son cercle composé de huit énormes blocs, dont le plus volumineux développe en dimensions 4 m. 19 sur 3 m. 90, avec 1 m. 65 de hauteur, sur le flanc du Jura. Les pierres à capules, par contre, sommeillent multiples sous le dais ombreux de nos forêts,

et les bétyles, isolés ou groupés, surgissent fréquemment aux regards du promeneur averti.

Maintenant, accomplissons en pensée un petit voyage dans la contrée avoisinante, en quête de découvertes d'ordre préhistorique. Suivons la route qui, de Baulmes, conduit à l'Abergement. A l'orée de la forêt, à droite et tout près du chemin, encadré de beaux sapins, s'élève comme une tour « la pierre de Bon Château ». Du côté sud de la pierre s'étend, appuyé sur un bloc anguleux, un volumineux fragment à surface irrégulière, littéralement couvert de cupules ; du côté nord, semblable à un demi-dolmen, une énorme dalle s'appuie sur deux dalles plus petites, artificiellement superposées. A une égale distance des deux tables, sur l'arête d'un petit fragment, à 50 cm. du sol, une belle et profonde cupule. Sur la tour, à six mètres de hauteur, nous remarquons une écuelle de treize centimètres de large sur sept de profondeur, deux plus petites réunies par des sillons, et trente-cinq cupules disséminées sans ordre apparent sur le reste de la surface. Autrefois, la pierre de Bon Château était aussi nommée pierre aux sorciers. Au coup de minuit, elle tournait sur elle-même ; l'imprudent voyageur qui se trouvait près de là à cette heure redoutable perdait sa direction. La pelouse qui l'entoure fut, de temps immémorial, hantée par les vagabonds qui y dressaient leur campement. Durant la période bernoise, les nobles familles de Valeyres s'y rendaient volontiers en promenade ; on a dit même qu'à l'occasion de visites nocturnes, vêtus de blanc, on y dansait des rondes silencieuses, dans le but d'alimenter malicieusement les croyances superstitieuses de populations trop crédules.

Rapprochons-nous de l'Abergement ; à deux cents mètres du monument de Bon Château, tout au bord de notre route, nous découvrons un groupe mégalithique imposant. L'une

des pierres incline sa surface vers le sud et montre, à côté de quelques profondes cupules, un ensemble de bassins et de sillons tout à fait surprenant.

A quelques pas de là, sur le pan nord d'un bloc voisin, s'ouvre une écuelle piriforme de quinze centimètres sur douze, creusée de sillons curieux et d'une cupule minuscule ; quatre autres cupules de deux centimètres de diamètre forment, avec la première, un ensemble quasi géométrique. A l'entour, reposent d'autres blocs plus petits sans aucune trace de pétroglyphes.

Au-dessous du Vailloud, près de la route romaine, plusieurs stèles brutes lèvent, sous la broussaille, leur profil arrondi. Dans la direction de la Russille, au milieu des champs, se cachent, dans le vert fouillis d'une haie, trois bétyles, deux de nonante centimètres sur quarante-cinq, approximativement, le troisième plus court. Lors du défrichement des terres, ces monuments ont été respectés, car l'antique vénération dont ils avaient été l'objet ne s'était pas encore complètement effacée.

Apprêtons-nous maintenant à nous trouver en présence d'une réelle, autant qu'énigmatique, curiosité lithique. En pénétrant dans la forêt de Chassagne par le nord, au lieu dit la Vénairé¹, nous nous heurtons à un mur massif de soixante-quatre mètres de longueur et d'une hauteur moyenne de un mètre. La moitié sud, construite en blocs de granit débrutis, présente une structure singulière. Les éléments du mur sont juxtaposés et semblent fichés en terre pour la plupart. Au milieu, une entrée de deux mètres d'ouverture a été ménagée lors de la construction. La deuxième partie de l'ouvrage est composée de blocs calcaires dont plusieurs affectent la forme de hautes bornes. Il semble qu'on ait choisi de préférence des matériaux perforés par l'érosion ; les ouvertures des pierres sont disposées de dis-

tance en distance et, constatation qui autorise à de hardies hypothèses, plusieurs orifices forés par la nature montrent des traces d'agrandissement dues indéniablement au travail de l'homme. L'extrémité sud aboutit à un mur transversal ruiné ; ces deux murs semblent dessiner, avec des fragments isolés, une double enceinte. Le compartiment ouest, d'une aire approximative de six cents mètres carrés, renferme trois tumuli datant du premier âge de fer. Un quatrième tombeau sommeille de l'autre côté du mur médian, à quelques mètres de l'entrée.

Demandons-nous quel but pratique des constructeurs moyenâgeux ou contemporains auraient bien pu poursuivre en édifiant en pleine forêt, au prix de rudes efforts, ce mur à l'appareil cyclopéen qui, du point de vue utilitaire, paraît vain, encombrant même ? Aucun, assurément ! Nous sommes persuadé que cette construction présente un réel intérêt préhistorique et devrait être minutieusement étudiée ².

Rejoignons le chemin qui longe le nord de Chassagne, suivons-le sur un quart de kilomètre dans la direction de la Russille. Arrêtons-nous près d'un bosquet qui s'isole à notre droite et laissons tomber nos regards sous la bordure de jeunes chênes... Voici tout d'abord un, deux bétyles ! Quelques pas encore... un petit menhir, quelque peu penché, se dissimule sous un épais manteau de mousse, puis un « mur » de dix mètres trente, composé de dix gros blocs juxtaposés, semblable au mur précédent comme structure, caché sous un dais de lierre et de ronces, s'étend dans la direction nord-sud ³.

Nous terminons enfin notre promenade en pleine forêt de Chassagne, à l'extrémité nord du Chemin du Creux rond, auprès d'un bloc erratique dont la plus grande partie disparaît dans le sol. Sa face supérieure, d'une aire de quinze mètres carrés au moins, s'incline vers le sud ; elle porte

une cinquantaine de cupules et plusieurs sillons très apparents.

Que sont les pierres à cupules, dont l'aire de dispersion s'étend de l'Atlantique aux frontières de la Chine, en embrassant tout le nord de l'Afrique ? Quelle fut leur destination ?

Frédéric Troyon, qui le premier les étudia dès 1849, admit d'emblée l'origine humaine de leurs sculptures. Cet éminent préhistorien, dont les successeurs reconnaissent l'autorité, d'accord avec l'opinion des campagnards, y retrouva les autels d'un culte primitif. La vénération tenace qui leur fut vouée dans tous les pays d'Europe, la pratique secrète de s'y rendre la nuit, durant tout le cours du moyen âge, d'y invoquer les esprits, d'y brûler des cierges et d'y déposer des offrandes, prouvent la justesse de ses vues.

L'anathème prononcé par les conciles, aux époques mérovingienne et suivante, ne put extirper ces pratiques païennes qui furent simplement transposées sur les autels chrétiens.

La présence de cupules sur certains bénitiers des premiers temps du christianisme, sur les murs de plusieurs églises romanes d'Allemagne, l'usage des cierges dans les églises et le dépôt des ex-voto n'ont pas d'autre origine.

* * *

Dès avant l'an 2000 commence l'âge du bronze. Nous trouvons établis dans l'Europe occidentale les Ibères et les Ligures. Le domaine de ces derniers comprenait l'espace compris entre le Rhône, les Alpes et la Méditerranée, le nord de la péninsule italique et la Suisse actuelle. Les Ligures ou Sicules étaient des hommes de petite taille,

aux cheveux noirs, très belliqueux, ardents travailleurs de la terre. Certains auteurs, avec raison, sûrement, les font descendre des palafitteurs de l'Europe centrale, introduceurs de la culture des céréales et des animaux domestiques. Ils entrèrent en contact avec les Celtes en Franche-Comté et en Bourgogne où bientôt, cependant, les tribus celtiques prédominent.

Vers le XIII^{me} siècle, avant notre ère, le fer fait son apparition en Chaldée et en Mésopotamie. Vers l'an 900, il se répand, par la voie de l'Adriatique, probablement, en Italie et en Illyrie. Par le Norique, célèbre dans l'antiquité pour ses mines et ses forges, il gagne la Celtique, c'est-à-dire les contrées de l'Allemagne du Sud et celles qui s'étendent au delà du Rhin. Il est, pour les Celtes, l'élément d'une profonde transformation économique, il leur apporte la possibilité de préparer eux-mêmes le métal propre à la fabrication des armes. Il est la cause de leur puissance militaire et de leur expansion territoriale. Bientôt des forges nombreuses s'établissent en tous lieux, dans les forêts voisines des mines, dans la Bourgogne en particulier.

Les creux coniques que l'on remarquait au bas des Planches de Sergey, ceux que l'on voit encore dans le pâturage de la Poyettaz, près du Suchet, ainsi qu'en divers lieux, paraissent ne pas être autre chose que des mines de fer pisolitique de l'époque celtique.

La civilisation du premier âge du fer n'est pas essentiellement celtique comme le fut la civilisation de la Tène ; elle caractérise la période protohistorique dite *hallstattienne* ; cette appellation est tirée du nom de la petite ville de Hallstatt située près de Salzbourg, sur les confins de la Basse-Autriche et près de laquelle on a découvert une nécropole importante de l'époque. Si toutes les variétés

d'objets, armes et bijoux, présentent une analogie très reconnaissable, chaque région, cependant, garde son individualité propre et les faciès diffèrent. Notre pays se rattache au groupe celtique de l'Allemagne du Sud et de la France orientale.

L'ère hallstattienne comprend deux périodes caractérisées par la forme et la longueur de l'épée et par le style et la grandeur des fibules. La première étape, pour le plateau suisse, est très courte ; elle dure cent ans, tout au plus ; la deuxième court de l'an 650 à l'an 450, début de la civilisation de la Tène. Il est probable que la masse populaire était surtout d'essence ligure et adonnée à l'agriculture ; les Celtes formaient la caste dominatrice et portaient seuls les armes.

Les antiquités hallstattiennes que nous possédons nous ont été livrées par les tumuli. Ce genre de sépulture, propre aux Celtes, était réservé, assurément, aux grands personnages, chefs militaires et prêtres. Il disparaît à l'époque de la Tène et présente deux variétés de tombes apparentes : les tertres funéraires et les tumuli de galets connus sous des noms différents. Bonstetten les appelle kairns ; en Belgique, le langage populaire les nomme murgers ; en Bourgogne *murgets* ; ce sont les *murgis* de nos campagnes et de nos forêts. Chassagne, l'ancienne *sylva regalis* mérovingienne, comme les bosquets voisins, en recèle encore un certain nombre ; j'en ai repéré dix-sept, mais il en reste sûrement davantage. Le plus remarquable pour la grandeur (huit mètres de diamètre) occupe le fond de la « Combe à Bourguignon », à l'aile est de Chassagne, au territoire de Montcherand, près des Planches de Sergey. Bonstetten en a renversé dix au bois de Bovan près de Valeyres ; il en a retiré plusieurs bracelets en lignite et en fil de bronze, une agrafe de ceinture, deux grelots de bronze à côtes et

ajourés, un ornement pectoral formé de cercles concentriques en bronze entourant une rosace ajourée. Ce même et distingué préhistorien a fouillé deux tertres funéraires près d'Arnex, deux autres entre Rances et St-Christophe ; ceux-ci contenaient de nombreux squelettes, un ornement pectoral semblable à celui cité tout à l'heure, des bracelets, des fibules en bronze et en fer, une chaîne de bronze utilisée comme ceinture. Une sépulture de douze mètres de large, sur deux mètres et demi de hauteur, située au Champ des Bois, près de l'endroit où la route du Suchet rejoint la plaine, lui livra une situle ou seau de bronze, une ceinture de bronze, des débris de ferures de char et des cercles de roues.

Edouard Mabile, menuisier à Baulmes et archéologue à ses heures, découvrit, au bois des Tours près de Vuiteboeuf, des bracelets de bois très allongés et ventrus, recouverts d'une mince feuille de bronze ouvragée. D'autre part, un grand nombre d'objets mis au jour au cours de travaux de défrichement, ont été détruits, ou simplement jetés comme inutiles, par des agriculteurs ignorants. C'est ainsi qu'à Sergey, vers 1895, un particulier trouva, sur l'emplacement d'un murgi qu'il venait d'enlever, une broigne de bronze, pièce unique et dont l'existence nous est révélée par les textes. Savez-vous ce qu'il en fit ? En homme pratique, il l'étendit devant sa porte pour y racler la semelle de ses souliers.

J'ai hâte de terminer ; mais, auparavant, je veux exprimer un vœu. Puissent ces quelques restes, évocateurs d'époques révolues, être mis à l'abri de la destruction grâce au bienveillant intérêt de nos autorités. Veillent les promeneurs respecter les sépultures et se garder de fouilles clandestines. Laissons dormir paisiblement sous les lourds dômes de pierres de leur sépulcre les druides et les guer-

riers gaulois ; laissons leur mystère à ces derniers tombeaux.

Robert GRASSET.

Sources bibliographiques : J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*. — Bonstetten, *Carte archéologique du canton de Vaud*.

(Communication présentée à la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, dans sa séance du 30 août 1933.)

NOTES

¹ Vénair, lieu propre à la chasse (Jaccard, *Essai de toponymie*).

² Nous avons eu l'honneur, par un beau jour de l'arrière-saison, de conduire sur place M. Victor-H. Bourgeois, l'érudit et bienveillant archéologue, et M. Decollogny, l'explorateur avisé des ruines souterraines de l'Urba romaine. — Si, dès notre enfance, nous connaissions l'existence des murgis et de ce que nous appelons provisoirement le « mur », nous n'avions jamais pris garde, par contre, aux traces de constructions adjacentes dissimulées sous la mousse et les broussailles ; mais M. Bourgeois les eut bien vite découvertes, élargissant, par le fait, considérablement le problème. Leur appareil, moins massif, semblable à celui des murs secs bâtis jadis autour de nombreux pâturages, laisse présumer qu'elles ont été élevées plus tard et orientées de manière à profiter, en dessinant leur double enceinte, presque totalement déruite aujourd'hui, du « mur » préexistant. Datent-elles de l'époque de Hallstatt ? Sont-elles plus récentes encore ?

Nous avons personnellement l'intention, dès le retour de la belle saison, avec la collaboration de toutes les personnes que la préhistoire intéresse mais susceptibles de nous prêter un concours éclairé, de tenter l'exploration archéologique de l'antique forêt sacrée de Chassagne et d'étudier de plus près les vestiges que nous avons signalés. Mais, dès aujourd'hui et toujours personnellement, nous nous attachons à l'hypothèse que les « murs » de la Culaz et du Vailloud, tout au moins, celui de la Vénair mettant en jeu des opinions contradictoires, sont des monuments mégalithiques : ils paraissent présenter, toutes proportions gardées, une certaine analogie avec les alignements bretons. La modestie des premiers, mise en opposition avec la majesté et l'ampleur impressionnantes des seconds, ne constitue pas une infirmation péremptoire de notre manière de voir, car elle peut être en relation avec la faiblesse numérique des populations qui les ont édifiées, avec le volume réduit des matériaux à disposition.

³ Ce deuxième est situé à « La Culaz », également au territoire des Clées. (La Culaz, de cul, lieu retiré ; Jaccard, *Essai de toponymie*.)